

Rapport annuel résumé 2024

Caisse AVS et Caisse de pensions des Bouchers

Outre notre mission principale, qui consiste à fournir des services aux entreprises et aux assurés, nous nous attelons à des projets passionnants visant à optimiser et à automatiser nos processus. Parallèlement, nous sommes confrontés à des coûts croissants et à des exigences toujours plus élevées de la part des autorités de surveillance et du législateur. Cependant les besoins de nos clientes et clients sont au premier plan de nos préoccupations. Même dans un monde numérique et automatisé, nous misons sur un conseil personnalisé et sur mesure.

Caisse AVS : stable malgré une baisse du nombre de membres

La Caisse AVS des Bouchers a enregistré un léger recul du nombre de ses membres affiliés. La somme des salaires et revenus décomptés n'a que très peu évolué par rapport à l'année précédente. En revanche, le nombre de salariés et d'indépendants assurés a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. En décembre 2024, la caisse AVS a versé 5'579 rentes et allocations pour impotents, ce qui correspond à une augmentation d'environ 100 prestations. Le montant total des prestations versées est également plus élevé que l'année précédente. En 2024, les marchés des capitaux ont évolué de manière réjouissante. Nous avons pu réaliser une performance intéressante de 7.8 % sur le patrimoine administratif placé.

Fusion avec la Caisse AVS Simulac et la Caisse AVS pour les organisations laitières et agricoles - Milchwirtschaft

Depuis plusieurs années, la Caisse AVS des Bouchers, la Caisse AVS Simulac, ainsi que la Caisse AVS pour les organisations laitières et agricoles partagent le même site et sont encadrées par les mêmes collaborateurs. Ces trois caisses vont maintenant fusionner et seront réunies sous le nom de Caisse AVS Simulac. Les caisses de pensions Simulac, des bouchers et de l'économie laitière ne sont pas concernés par cette fusion et restent inchangées.

La fusion des trois caisses AVS et des caisses d'allocations familiales permet une gestion plus efficace. De plus, diverses charges telles que les frais de révision ou les coûts des licences pour les applications informatiques disparaissent, ce qui exerce une influence positive sur les frais administratifs. Les fonds AVS/AI et APG du 1er pilier sont gérés de manière centralisée par Compenswiss, de sorte que la fusion n'a aucune influence sur les prestations et les cotisations. Les fortunes administratives des caisses AVS seront regroupées. La fusion est prévue pour le 1er janvier 2027. Pour qu'elle puisse avoir lieu, toutes les associations fondatrices doivent donner leur accord lors de leurs assemblées générales ou de leurs assemblées des délégués.

Caisse de pensions : résultats positifs des placements

En 2024, les tensions géopolitiques, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que l'inflation persistante ont continué à marquer la situation mondiale. Malgré cela, les

principaux marchés de placement ont augmenté. L'année dernière, la fortune de placement de notre caisse de pensions a elle aussi connue une évolution extrêmement positive. Cela nous a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs à 3,75 % au 31 décembre 2024, c'est-à-dire trois fois plus que le taux d'intérêt minimal prescrit par le Conseil fédéral pour l'avoir de vieillesse obligatoire.

Nouvelle offre de plan flexible et conditions plus avantageuses

Grâce à la nouvelle offre de plan flexible, nous pouvons encore mieux répondre aux besoins spécifiques de nos membres et de leurs employés. Parallèlement, les prestations de risque minimales assurées sont augmentées – et ce, à des conditions plus avantageuses. Toutes les prestations de risque dépendent désormais exclusivement du salaire assuré. Ceci augmente la transparence et n'entraîne plus de réductions des prestations de risque assurées en cas de prélèvement sur l'avoir de vieillesse (par exemple lors d'un versement anticipé pour l'encouragement à la propriété du logement ou en cas de versement à la suite d'un divorce).

Nouveau portail des assurés

Grâce au nouveau portail des assurés, nos assurés accèdent désormais à leur prévoyance professionnelle par voie numérique. Ils peuvent consulter ou télécharger leurs documents personnels (par exemple le certificat de prévoyance) partout et à tout moment. Des demandes peuvent nous être transmises en ligne de manière sûre et pratique. La communication avec nos assurés est ainsi encore plus simple et directe. L'outil de simulation offre une autre fonction utile. Il permet aux assurés de calculer facilement l'impact d'un retrait anticipé pour la propriété du logement, d'un rachat, d'un départ à la retraite ou d'une modification de salaire sur leur situation personnelle en matière de prévoyance.

Chiffres clés 2024

Caisse AVS des Bouchers

CHF **86,4 Mio.** **Cotisations AVS/AI/APG**	CHF **129,2 Mio.** **Prestations AVS/AI/APG**
Entreprises affiliées **1'111**	**dont rentes AVS** CHF **113,8 Mio.**
Assurés actifs **18'908**	**Bénéficiaires de rentes** **5'579**

Comité de direction de la caisse

Présidence : Olivier Jobin
Vice-présidence : Kurt Widmer

Direction

Directeur de la caisse de compensation : Markus Aeschbacher

Caisse de pensions des Bouchers

Les chiffres clés 2024 seront publiés sur notre site web avec les rapports annuels à partir de la mi-juin.

www.ahvpkmetzger.ch

Commission d'assurance

Présidence : Olivier Jobin
Vice-présidence : Giusy Meschi

Direction

Directeur de la caisse de pensions : Adrian Brunner

Avec nous. Pour toute la vie.

AHV-KASSE METZGER
CAISSE AVS DES BOUCHERS
CASSA AVS DEI MACELLAI

Caisse AVS et Caisse de pensions des Bouchers
Wyttenbachstrasse 24 | 3000 Bern 22

031 340 60 60
info@ak34.ch
ahvpkmetzger.ch